



**Rencontre Sites et Sols Pollués :
Révision de la méthodologie de gestion des SSP.
Quelles évolutions et quelles difficultés
rencontrées en pratique ?**

Organisée par l'INERIS, le BRGM et le SPPPI PACA



***Echanges sur les interrogations
liées à la révision 2017
- Apports du plan de conception des travaux -***

F. Quiot, INERIS

15 octobre 2018 (Aix en Provence)

Différents éléments introduits pour conforter le choix des scénarios de gestion (et éviter une remise en cause au cours des travaux) :

- mieux appréhender les éventuelles incertitudes résiduelles
- aboutir à au moins 2 scénarios de gestion
- possibilité d'intégrer de l'ingénierie de travaux dès le stade du PG :
 - pas d'obligation mais absence à justifier
 - si essais nécessaires mais non intégrés au PG : les définir ainsi que les modalités de réalisation dans le PG = PG non conclusif et besoin d'un **Plan de Conception des Travaux**

Voir chapitre 5 document technique rédigé en 2017, disponible sur :
<http://ssp-infoterre.brgm.fr/methodologie-nationale-gestion-sites-sols-pollues>

Le Plan de Conception des Travaux :

- acquérir des informations indispensables au dimensionnement puis à la mise en œuvre de techniques de dépollution identifiées via PG
- base technique au dossier de consultation des entreprises. MAIS ce n'est pas un cahier des charges !

Remarques :

- lié aux essais évoqués précédemment avec selon le contexte une échelle différente (laboratoire, pilote hors site ou sur site)
- conduira si nécessaire à une mise à jour du bilan coût-avantages, Analyse des Risques Résiduels (ARR), surveillance...

Guide spécifique en rédaction

Plan de Conception des Travaux (PCT)

Points d'attention :

- rédigé par des acteurs ayant des compétences en ingénierie

Le plan de conception des travaux regroupe toutes les études nécessaires à la rédaction du cahier des charges pour la consultation des entreprises de travaux. Il fait appel à des compétences en ingénierie de dépollution. C'est une étape clé du processus de gestion pour valider les scénarios de gestion. Ce plan de conception des travaux peut être réalisé par différents acteurs suivant le contexte : entreprises de travaux, bureaux d'études spécialisés, maître d'œuvre,...

- après PG non conclusif

Le plan de conception des travaux a vocation à constituer un document spécifique réalisé après le plan de gestion qui aura défini les essais de faisabilité et de traitabilité à réaliser, les données de dimensionnement du projet, ainsi que les objectifs associés à ces essais. Dans ce cas, le plan de gestion n'est pas conclusif.

Comme indiqué, des essais menés dans le cadre du PG peuvent conduire à ne pas rédiger de PCT (= PG conclusif)